

Communiqué de presse

Pessac, le 20 décembre 2012



L'IMS et Aquitaine Science Transfert® remportent le Trophée INPI 2012



Chaque année, les trophées de l'innovation de l'INPI récompensent plusieurs entreprises et un laboratoire public en région, pour leur politique dynamique en matière d'innovation et de protection industrielle.

Dans le cadre du Salon « Les Escales du Design », les lauréats aquitains ont été désignés, en présence de Martine PLANCHE, Directrice Générale déléguée de l'INPI, Alain ROUSSET, Président du Conseil régional d'Aquitaine et André TOUBOUL, Délégué régional à la

recherche et à la technologie, le 14 décembre 2012 à Bordeaux. Le trophée a été remis au laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système (IMS), rattaché à l'Université Bordeaux 1, l'Institut polytechnique de Bordeaux et au CNRS, accompagné de la structure de valorisation Aquitaine Science Transfert®. Claude PELLET, directeur de l'IMS, accompagné d'Isabelle REY, directrice du Partenariat au sein d'Aquitaine Science Transfert® sont tous deux montés sur scène pour recevoir leur prix.

Une politique d'ouverture au Transfert de Technologie

Depuis de nombreuses années, le laboratoire accorde une attention particulière à la valorisation de ses activités de recherche vers le monde socio-économique en collaboration avec Aquitaine Science Transfert®. L'un des enjeux majeurs a été la structuration et le développement des moyens techniques et technologiques lourds pour favoriser leur visibilité et une meilleure accessibilité à l'ensemble des groupes de recherche ainsi qu'à d'autres laboratoires de recherche et au monde industriel.

Cette volonté de transfert de technologie a débouché avec l'aide d'Aquitaine Science Transfert® sur :

- **50** contrats de collaboration par an avec des industriels,
- **2** centrales et **3** plateformes (centrale de technologie, centrale d'analyse et de caractérisation, plateforme « Véhicule du Futur », plateforme du vivant et Béthanie),
- **2** laboratoires communs, **1** Groupement d'Intérêt Scientifique et **1** Equipe de Recherche Commune,
- **30** familles de brevets déposés en 5 ans,
- **7** contrats de licences et **4** sociétés créées en 4 ans.

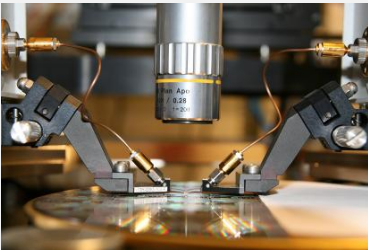


« Le dépôt de brevet fait partie de nos critères d'évaluation »

« Notre métier consiste à étudier et à développer les systèmes électroniques de demain. Nous disposons de quatre centrales technologiques pour la fabrication de composants et la caractérisation des systèmes électroniques, autour du véhicule du futur et de la bioélectronique. Nos recherches intéressent de grands groupes, avec lesquels nous avons des laboratoires communs. Plus de 90% de notre budget, hors salaires, provient de contrats collaboratifs. En matière de propriété industrielle, notre service interne de partenariats industriels en concertation avec Aquitaine Science Transfert® accompagne le chercheur selon la nature des recherches et le contexte partenarial, certains privilégiant le brevet, d'autres le secret. Dans notre secteur, le dépôt de brevet fait partie des critères d'évaluation des chercheurs, au même titre que les publications scientifiques ». Claude Pellet, directeur de l'IMS.

L'IMS et Aquitaine Sciences Transfert®, comme tous les lauréats régionaux des Trophées INPI de l'Innovation 2012, concourent également aux Trophées INPI de l'Innovation au niveau national.

► **A propos de l'IMS**



Créé en 2007, le Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système mène des recherches pluridisciplinaires dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication, appliquées aux secteurs des transports, des télécommunications, des sciences du vivant, de l'environnement et des sources d'énergie.

- Effectif fin 2012 : 381

- Budget de recherche 2012 : 10 M€

www.ims-bordeaux.fr

► **A propos d'Aquitaine Science Transfert®, SATT Aquitaine**

Créée à l'initiative des investissements d'avenir, **Aquitaine Science Transfert®** est le principal interlocuteur des activités de transfert et d'incubation en Aquitaine avec pour objectifs la valorisation de la recherche publique et l'amélioration du processus de transfert de technologies en Aquitaine. La société est portée par ses actionnaires fondateurs que sont l'Université de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'état. La SATT Aquitaine, créée en juillet 2012, se substitue depuis septembre aux structures de valorisation existantes jusqu'alors au sein de l'Université de Bordeaux et de l'UPPA, puis dans un second temps à l'Incubateur Régional d'Aquitaine.

Le savoir-faire d'**Aquitaine Science Transfert®** couvre l'ensemble des étapes du transfert de technologies, de la détection des innovations à leur valorisation auprès des marchés socio-économiques mais également, un ensemble de prestations concernant la gestion de la Propriété Intellectuelle (PI), la sensibilisation et la formation à la valorisation et au transfert ainsi que la négociation des contrats de recherche partenariale.

www.ast-innovations.com

- **Contact presse**
- **Aquitaine Science Transfert**
- Claire Moras, chargée de communication
- Tél : 33 (0)5 56 46 20 73 ou 06 19 57 48 66 . Mail : c.moras@ast-innovations.com
-